

EXEMPTION APPLICABLE À LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

8.1 Le Comité scientifique prend note des cinq projets de campagnes de recherche de la période d'intersession 1998/99, lesquels ont été notifiés en vertu de la mesure de conservation 64/XII (CCAMLR-XVII/BG/4, tableau 5) :

- i) France (*La Curieuse*), division 58.5.1, hiver 1999 (poissons mésopélagiques);
- ii) Royaume-Uni (*James Clark Ross*), sous-zone 48.3, janvier 1999 (krill);
- iii) États-Unis (*Laurence M. Gould*), sous-zone 48.1, de mars à juillet 1999 (plancton et divers poissons antarctiques);
- iv) États-Unis (*Nathaniel B. Palmer*), sous-zone 48.1, mai et juin 1999 (krill, calandre et zooplancton); et
- v) États-Unis (*Yuzhmorgeologiya*), sous-zones 48.1 et 48.2, février et mars 1999 (poissons).

8.2 L'Australie a d'ailleurs signalé son intention de mener une campagne d'évaluation des pré-recrues de *C. gunnari* de mai à août 1999 dans les secteurs du plateau de l'île Heard et du banc Shell, dans la division 58.5.2, et de prélever environ 20 kg d'*E. superba* des divisions 58.4.1 et 58.4.2 en 1998/99 (CCAMLR-XVII/MA/6). L'Argentine a également fait savoir qu'elle envisage de réaliser une campagne d'évaluation des poissons dans la sous-zone 48.3 (CCAMLR-XVII/MA/17).

8.3 Le Comité scientifique note que l'estimation des captures totales de chaque campagne d'évaluation prévue pour 1998/99 ne devrait pas dépasser 50 tonnes.